

L'ouverture sociale dans les Grandes écoles : un engagement fort et continu

L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur est un enjeu majeur notamment au niveau Bac +5, que ce soit en cursus Grandes écoles ou dans les filières universitaires sélectives.

L'enquête PISA du 3 décembre 2019 montre, une fois encore que la France est l'un des pays les plus inégalitaires en matière d'éducation. Il est essentiel que les acteurs de l'enseignement supérieur agissent à leur niveau pour tenter d'atténuer les effets de ces inégalités qui prennent leur source très tôt dans la chaîne éducative.

La Conférence des grandes écoles travaille de longue date sur le sujet, dans le cadre de son Groupe Ouverture Sociale (GOS) créé en 2005. Aujourd'hui fort de 300 membres, il regroupe les Grandes écoles mais aussi des fondations, associations, entreprises, partenaires universitaires et représentants des pouvoirs publics.

Le baromètre de l'ouverture sociale dans les Grandes écoles : un dispositif unique dans l'enseignement supérieur

Notre baromètre présente un large diagnostic de la situation de l'ouverture sociale dans les Grandes écoles membres de la CGE.

Publié pour la première fois en 2015 et réédité en 2019, ce baromètre mesure le taux d'étudiants issus de milieux modestes, mais également l'évolution des dispositifs et initiatives mis en œuvre par les Grandes écoles répondant à un quadruple objectif sociétal :

- 1) **Assurer une meilleure diversité sociale et territoriale des étudiants dans les Grandes écoles**, y compris les plus sélectives ;
- 2) **Accompagner les étudiants de milieux moins favorisés ou en situation de précarité** dans nos écoles en leur apportant des solutions sociales, financières et pédagogiques pour s'assurer de leur réussite ;
- 3) **Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et contribuer à l'égalité des chances** pour toutes et tous et dans tous les territoires, en accompagnant plus de 80 000 collégiens et lycéens vers les études supérieures notamment via les cordées de la réussite et d'autres dispositifs régionaux ;
- 4) **Développer la conscience sociétale de tous les étudiants** dans le cadre de leur formation et de leurs expériences étudiantes, pour en faire des futurs managers et dirigeants responsables et conscients des atouts de la diversité. C'est l'enjeu du tutorat, du service civique et d'autres modalités d'engagement sociétal désormais très nombreuses.

Un nouvel indicateur de l'ouverture sociale dans les grandes écoles : le taux d'ERCS

Pour mesurer l'inclusion de jeunes issus de milieux modestes dans les Grandes écoles, **le taux de boursiers CROUS ne suffit pas**. En effet, certains étudiants sont rémunérés (cursus en apprentissage, contrats de professionnalisation, cursus d'élèves fonctionnaires) et donc ne sont plus pris en compte dans ce calcul. **Le baromètre 2019 prend donc aussi le taux d'ERCS (Étudiants Répondants aux Critères Sociaux).**

ERCS (Étudiants Répondants aux Critères Sociaux) = Boursiers Crous + étudiants répondant aux critères CROUS mais ne bénéficiant pas/plus de bourse CROUS, parmi :

- les apprentis
- les contrats de professionnalisation
- les étudiants rémunérés (fonctionnaires/stagiaires)
- les étudiants n'ayant plus droit aux bourses CROUS
- les étudiants bénéficiaires de bourses sociales spécifiques...

Une grande diversité des taux d'ouverture sociale selon les écoles

Les résultats du baromètre montrent une grande diversité des situations parmi les 216 Grandes écoles françaises membres de la CGE réparties sur tous les territoires (écoles d'ingénieurs, de management, sciences politiques, architecture, écoles de défense, écoles vétérinaires...).

Les taux moyens sont de 27 % de boursiers CROUS et de 30 % d'ERCS, mais on constate une forte amplitude selon les écoles :

- de 8 à 49 % pour le taux de boursiers CROUS
- de 8 à 55 % pour le taux d'ERCS.

Des moyens financiers et humains dédiés à l'ouverture sociale

En plus des bourses attribuées par le CROUS, les écoles allouent chaque année en moyenne 300 000 euros (hors masse salariale) et 1,6 équivalents temps plein aux programmes dédiés à l'ouverture sociale.

S'appuyer sur les retours d'expérience de l'ensemble des grandes écoles pour changer d'échelle et favoriser la réussite de tous les étudiants

Les Grandes écoles ont mis en place depuis plus de 10 ans, avec leurs partenaires, des dispositifs qui ont fait leurs preuves pour aller chercher, accompagner et faire réussir des jeunes issus de milieux modestes. Elles ont massivement développé l'apprentissage et ont montré qu'il constitue un véritable levier pour l'ouverture sociale.

L'ouverture sociale est un combat de société qui doit s'inscrire dans **une démarche collective et une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne éducative. C'est un sujet complexe qui appelle des réponses multiples et adaptées à la diversité des situations.**

Dans cette perspective, **la CGE plaide pour une mobilisation générale et un changement d'échelle dans l'enseignement supérieur**, s'appuyant sur la création d'un observatoire national de l'ouverture sociale, comme elle l'avait déjà formulé dans ses propositions pour l'élection présidentielle 2017.

La CGE estime en outre, qu'il est essentiel de **s'appuyer sur les retours d'expérience de l'ensemble des Grandes écoles membres en matière d'ouverture sociale et notamment celles qui affichent des taux boursiers Crous ou ERCS les plus élevés, de 35 à 50 %**, pour pouvoir élaborer des propositions pertinentes et susciter une mobilisation collective de grande ampleur sur cet enjeu majeur.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 216 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé ... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal ... Les 216 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr / **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

EPOKA Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

CGE André Bismuth - andre.bismuth@cge.asso.com - 01 46 34 77 58